



## Fiche Projet

Intitulé	Participer à la création de la permanence d'accompagnement en Région PACA et à son fonctionnement sur l'année 2019	<b>Montant à financer 3000 €</b>
Le projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les permanences d'accompagnement : elles se déroulent dans les établissements de santé, ce sont des lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement pour les patients douloureux chroniques et leur entourage. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et à toutes dans toute la France. Les permanences sont assurées par des Patients Experts bénévoles de l'AFVD formés à l'Education Thérapeutique. Les permanences sont créées en partenariat avec les professionnels de santé qui les considèrent comme un outil indispensable pour compléter leur prise en charge des patients</li><li>• Le choix de la localisation : l'implantation de l'AFVD dans une nouvelle région répond à sa stratégie de développement sur l'ensemble du territoire national</li><li>• L'équipe médicale d'accueil : Centre Hospitalier du Pays d'Aix à Aix en Provence</li><li>• Les bénévoles : 2 patientes recrutées avec l'aide de l'équipe médicale selon la procédure AFVD, résident dans le secteur d'Aix en Provence. A former en 2019.</li></ul>	

Les résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de patients accueillis : prévision de 30 patients en 2019 avec doublement éventuel de la permanence en 2020</li> <li>• Taux de satisfaction des patients : l'évaluation menée sur les autres permanences fait ressortir un taux de 90 % de satisfaction</li> <li>• Partenariat avec l'équipe médicale : l'équipe communique sur la présence de l'AFVD, les bénévoles rendent compte de leur action et participent aux réunions auxquelles elles sont conviées.</li> </ul>
Le financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La création de la permanence : réunion de travail avec l'équipe médicale et les bénévoles impliquant le déplacement de la Directrice de l'AFVD <span style="float: right;">200 €</span></li> <li>• La formation du Patient Expert <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La formation théorique (40 h en formation hybride) déplacement et hébergement <span style="float: right;">2000 €</span></li> <li>✓ La formation pratique (sous forme de parrainage par un patient expert chevronné animant une permanence dans une autre région, 2 déplacements) <span style="float: right;">500 €</span></li> </ul> </li> <li>• Frais de fonctionnement (documentation, envois postaux, frais de secrétariat, remboursement des frais de déplacements de la bénévole) <span style="float: right;">300 €</span></li> </ul>